





Inscription au concours « L'eau dans l'Art »

Je souhaite participer au concours L'eau dans l'Art organisé dans le cadre des Rencontres de l'Eau qui auront lieu le vendredi 6 février 2026 à l'aula de l'HEPIA à Genève

	du projet artistique/o			
En qu	oi le projet artistique	e fait-il ı	référence à l'eau ?	
Email			Téléphone :	
Préno	m :		Nom :	Age :
Préno	m :		Nom :	Age:
Préno	m :		Nom:	Age:
Préno	m :		Nom:	Age:
Préno	m :		Nom:	Age:
Préno	m :		Nom:	Age:
Merci	de joindre au minim	num un	e photo et/ou un dossier contenant	t des images.
Je joir	ns à mon dossier (ent	tourer c	ce qui convient) :	
0	Une/des photo(s) Un dossier	Oui Oui	non Non	
Signat	ture(s):			







Règlement de participation au concours « L'eau dans l'Art »

1. Conditions de participation :

- Le formulaire de participation au concours doit être rempli en intégralité et envoyé par mail <u>evenement@maisondelariviere.ch</u> (ou par poste à La Maison de la Rivière, à l'att. d'Anouck Tschudi, Chemin du Boiron 2, 1131 Tolochenaz) d'ici au 30 novembre 2025
- o Le concours est ouvert a toutes et à tous âgé de minimum 16 ans.
- Si l'œuvre est sélectionnée, elle doit être présentée lors des Rencontres de l'Eau le 6 février 2026 à l'Hepia, Rue de la Prairie 4, 1202 Genève
- o Au minimum 1 artiste ayant travaillé dessus sera également présent
- Une ou plusieurs photos et/ou le nom de l'œuvre et/ou de l'artiste, et/ou de l'école peut être cité sur les réseaux sociaux, sur les sites internet des organisateurs et dans les communications liées aux Rencontres de l'Eau
- Aucune publicité n'est admise
- Pas de contestation possible sur le choix des projets retenus ou non retenu et/ou sur les résultats

2. Éthique de l'œuvre:

L'œuvre doit:

- o Être en lien avec l'eau
- o Permettre de créer un/des lien(s) entre la science et la société
- o Convenir à un large public
- o Être exposable dans un centre nature accueillant également des enfants en bas âge

De plus l'œuvre ne doit pas contenir de propos ou de visuels jugeant, violent, dénigrant ou choquant

3. Format:

- o L'œuvre doit être terminée
- Le projet artistique doit être présentable physiquement (pas d'art vivant, pas d'œuvre sonore, pas de vidéo, ...)
- o Le projet peut être réalisé seul ou en groupe de maximum 6 personnes
- o L'œuvre comporte un titre et un explicatif écrit
- Dimension maximale du projet artisitque : largeur 1m50m, profondeur 1m, hauteur 1m80
- Pas d'accroche possible au mur ou au plafond, si besoin, l'œuvre doit être présentée avec son support

4. Processus de sélection :

1ère étape

- Les projets sélectionnés par le comité d'organisation seront présentés sur les réseaux sociaux et sur le site internet des Rencontres de l'Eau
- o Un concours ouvert au public sera organisé afin de déterminer les finalistes
- o Tous les projets recevront une réponse d'ici fin décembre

2ème étape

- Les finalistes seront présent.e.s avec leur œuvre lors de la journée des Rencontres de l'Eau le 6 février 2026 entre 8h et 17h à l'Hepia,
- o Chaque finaliste aura 2 minutes pour présenter son projet en début de journée
- o Le public, les intervenant.e.s et le personnel présent lors de la journée des Rencontres de l'Eau seront invités à voter pour son œuvre favorite
- o Les résultats seront annoncés à la fin de cette journée

5. Prix:

- o 1^{er} prix Exposition de l'œuvre dans le centre nature et culture de La Maison de la Rivière lors de son exposition artistique d'hiver de novembre 2026 à mars 2027
- o Résultats diffusés sur les réseaux sociaux et sur notre site internet

6. Délais d'inscription:

o Délais d'inscription le 30 novembre 2025

7. Recours:

Aucun recours sur les choix et les décisions n'est admis.

J'accepte le règlement de participation au concours « L'eau dans l'Art » et je confirme que les données fournies dans le formulaire d'inscription sont exactes.

Lieu et date :	
Prénom(s) et nom(s) :	Signature(s):

Merci de renvoyer le formulaire d'inscription complété, le règlement de participation signé ainsi que la/les photo(s) et le dossier à <u>evenement@maisondelariviere.ch</u> d'ici le 30 novembre 2025